

CONSEIL GENERAL - SERVICE URBANISME-HABITAT

- 1492 W** Dossiers d'acquisitions foncières.
- 1492 W 0001** Acquisition foncière. - Commune d'ALLOS, route départementale n°908, rectification (Cabanon) (1990-1993) ; Communes de MALIJAI et du CHAFFAUT, renforcement ligne Malijai/Le Chaffaut (1992) ; Commune des MEES, route départementale n°4, délaissé de la Bastide blanche (1990-1993) ; Commune de CHATEAUREDON, route départementale n°907, P.R. 52,000, ravin de Jalonnet, états parcellaires n°1 à 3 et 5 à 8 (1991-1993) ; Communes de BEVONS et VALBELLE, route départementale n°53, aménagement, Pont de Valbelle, deux états parcellaires sans numéro (1991-1993) ; Communes de GREOUX-LES-BAINS et VALENSOLE, route départementale n°6, cession délaissé , SCI Domaine de la Tuilière (1992-1993). **1990 - 1993**
- 1492 W 0002** Acquisition foncière. - Commune de TARTONNE, route départementale n°719, renforcement au quartier Les Blancs (1990-1993) ; Commune de DIGNE-LES-BAINS, route départementale n°20, calibrage route des Thermes, P.K. 1,190 - 1,670, 2ème tranche, états parcellaires n°1 à 3 (1990-1993). **1990 - 1993**
- 1492 W 0003** Acquisition foncière. - Commune du LAUZET, route départementale n°900, Pas du Mulet, terrain d'un particulier (1991-1993) ; Commune de VOLONNE, routes départementales n°4 et 404, déclassement (1990-1991) ; Commune de VOLX, route départementale n°13, déclassement, P.R. 19,500 - 21,910 (1988-1993) ; Commune de SAINT-JULIEN-D'ASSE, route départementale n°907, P.R. 30,200, ravin d'Enquinaud (1991-1993) ; Commune du LAUZET-SUR-UBAYE, route départementale n°900, cession délaissé aux consorts SITTA (1992-1993) ; commune du LAUZET-SUR-UBAYE, route départementale n°127, délaissé SITTA II (1993) ; Commune du LAUZET-SUR-UBAYE, route départementale n°900, Brigade de l'Equipement (1992-2007). **1988 - 2007**
- 1492 W 0004** Acquisition foncière. - Commune de MEZEL, route départementale n°907, P.R. 50,707, ravin de Champlong, états parcellaires n°1 à 8 (1991-1994) ; Commune de SAINT-JULIEN-D'ASSE, route départementale n°907, aménagement au P.R. 35,385, ravin d'Emberre II, états parcellaires n°1 à 4 (1990-1993) ; Commune de MARCOUX, route départementale n°900, déclassement délaissés (1988-1993). **1988 - 1994**

- 1492 W 0005** Acquisition foncière. - Commune de CLAMENSANE, route départementale n°1, régularisation foncière (II), La Pare-Champlong, états parcellaires n°1 à 5 (1991-1993) ; Commune de RIEZ, route départementale n°953, aménagement cerrefour d'accès à la zone de Samson et du Centre commercial Ecomarché, états parcellaires n°1 à 3 (1992-1993) ; Commune de SAINT-LIONS, aménagement du site géologique du «Coulet Rouge» (1990-1993) ; Commune de SEYNE-LES-ALPES, route départementale n°207, renforcement du réseau électrique (1992-1993) ; Commune de VOLX, routedépartementale n°13, emplacement réservé 2/1 (1990-1993). **1990 - 1993**
- 1492 W 0006** Acquisition foncière. - Commune d'UVERNET-FOURS, route départementale n°902, aménagement aire du Bachelard (1991-1993) ; Commune d'UVERNET-FOURS, route départementale n°902, aménagement aire de la carrière Rosseto (1991-1993) ; Communes de MEZEL et du CHAFFAUT, route départementale n°17, rectification entre les P.K. 45.060 et 45.960, états parcellaires n°1 à 3 (1984-1993) ; Commune de VAL DE CHALVAGNE, route départementale n°10 - VC4, déclassement (1982-1993). **1982 - 1993**
- 1492 W 0007** Acquisition foncière. - Commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX, route départementale n°105, P.K. 5,810 à 5,970, deux états parcellaires sans numéro (1990-1993) ; Commune de BARLES, route départementale n°900A, aménagement accès garage de l'Equipement (1991-1993) ; Commune de SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES, acquisition terrains appartenant à la commune en vue de la construction d'un local technique pour la gendarmerie (1980-1993) ; Commune de THOARD, route départementale n°17, rectification virage du Serre au P.K. 63,400 (1992-1993) ; Commune de REILLANNE, route départementale n°14, rectification entre les P.K. 9,000 et 9,200 (1992-1993). **1982 - 1993**
- 1492 W 0008** Acquisition foncière. - Commune du CHAFFAUT, route départementale n°17, rectification calibrage P.K. 45,500 - 47,200, états parcellaires n°1 à 12 (pas de dossier administratif) (1991) ; Commune d'UVERNET-FOURS, route départementale n°902, aménagement Aire de Bayasse, états parcellaires n°1 à 2 (1991-1993). **1991 - 1993**
- 1492 W 0009** Acquisition foncière. - Commune de NIBLES, route départementale n°951, régularisation foncière, états parcellaires n°1 à 9. **1990 - 1993**
- 1492 W 0010** Acquisition foncière. - Commune de VENTEROL, route départementale n°854, P.K. 4,700 à 4,950, états parcellaires n°1 à 2 (1991-1993) ; Commune de SAINT-MARTIN-DE-BROMES, route départementale n°952, gorges du Colostre, rectification et calibrage, acquisitions complémentaires, états parcellaires n°1 à 4 (1992-1993). **1991 - 1993**

- 1492 W 0011** Acquisition foncière. - Commune de RIEZ, route départementale n°6, Pont ravin des Paurilles, P.R. 37,000 et calibrage - renforcement P.R. 35,900 - 36,900, états parcellaires n°1 à 5 (1990-1993) ; Commune de CLAMENSANE, route départementale n°1, régularisation foncière, états parcellaires n°1 à 3 (1990-1993). **1990 - 1993**
- 1492 W 0012** Acquisition foncière. - Communes de SAINT-MARTIN-DE-BROMES et de GREOUX-LES-BAINS, route départementale n°952, aménagement dans les gorges du Colostre, P.K. 75,000 à 77,100, états parcellaires n°1 à 4, 6 à 8 et 36 à 38. **1990 - 1993**
- 1492 W 0013** Acquisition foncière. - Communes de SAINT-MARTIN-DE-BROMES et de GREOUX-LES-BAINS, route départementale n°952, aménagement dans les gorges du Colostre, P.K. 75,000 à 77,100, états parcellaires n°9 à 21, 23 à 35 et 39 à 41. **1990 - 1993**
- 1492 W 0014** Acquisition foncière. - Commune de LA BREOLE, route départementale n°900C, aménagement pont-ravin du Clos des Chaix, états parcellaires n°1 à 7 (1992-1993) ; Commune de SELONNET, route départementale n°1, aménagement traversée SELONNET (1991-1993) ; Commune de BAYONS, route départementale n°751, Hameau Reynier, calibrage entre les P.K. 0,000 et 2,420, états parcellaires n°1 à 2 (1990-1993) ; Commune de PONTIS, routes départementales n°7 et n°954, rectification du carrefour route départementale n°7 P.K. 45,900 et de la route départementale n°954 P.K. 4,412, états parcellaires n°1 à 2 (1988-1994). **1988 - 1994**
- 1492 W 0015** Acquisition foncière. - Commune de MANOSQUE, routes départementales n°907 et 6, aménagement carrefour de Saint-Alban, états parcellaires n°1 à 7 (1991-1993) ; Commune de PEYRUIS, route départementale n°101, échange terrain CHAUCHOT avec délaissé voirie (1989-1993). **1989 - 1993**
- 1492 W 0016** Acquisition foncière. - Commune d'UVERNET-FOURS, route départementale n°902, aménagement Aire des Chalons, états parcellaires n°1 à 2 (1991-1993) ; Commune de CHATEAUREDON, acquisition par le Département de terrains appartenant à la SAFER, lieux-dits La Blache, La plaine et Château vieux (1992-1993) ; Communes de ROUMOULES et de MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, route départementale n°952 (CLAPPIER Paul) (1992-1993) ; Commune du CHAFFAUT-SAINT-JURSON, route départementale n°12, aménagement au lieu-dit «Nigas», glissement de talus, acquisition terrain SYLVESTRE (1992-1993) ; Commune de MALLEMOISSON, route départementale n°17, régularisation aux hypothèques, acquisition terrain MAGNAN (1984-1993) ; Commune d'UVERNET-FOURS, route départementale n°902, Pont de Bayasse, rectification d'emprises, états parcellaires n°1 à 2 (1991-1993). **1984 - 1993**

1492 W 0017	Acquisition foncière. - Commune SEYNE-LES-ALPES, route départementale n°7, élargissement entre les P.K. 11,730 et 13,000 (dossier administratif).	1990 - 1995
1492 W 0018	Acquisition foncière. - Commune SEYNE-LES-ALPES, route départementale n°7, élargissement entre les P.K. 11,730 et 13,000, états parcellaires n°1 à 8, 10, 11 et 13.	1990 - 1995
1492 W 0019	Acquisition foncière. - Commune de BAYONS, route départementale n°1, élargissement P.R. 25,358 à 27,103, états parcellaires 1 à 2, 4 et trois états parcellaires sans numéro (1992-1993) ; Commune d'AUTHON, route départementale n°3, reconstruction du pont d'AUTHON sur le torrent du Vabçon, états parcellaires n°1 à 5 (1991-1993).	1991 - 1993
1492 W 0020	Acquisition foncière. - Commune de GREOUX-LES-BAINS, route départementale n°4, déviation de Rousset (1990-1993) ; Commune des MEES, route départementale n°4, déviation de MALJAI, convention EDF / Département, servitudes de passage d'entretien d'un ovoïde EDF sur un terrain du Département (1990-1992) ; Commune de MEOLANS-REVEL, route départementale n°900, cession délaissé (1991-1993) ; Commune de BEAUJEU, route départementale n°900, déclassement (1987-1990) ; Commune d'UVERNET-FOURS, route départementale n°902, Combe des Garets, régularisations, états parcellaires n°1 à 4 (1989-1994).	1989 - 1994
1492 W 0021	Acquisition foncière. - Commune de THOARD, route départementale n°3, aménagement du pont du Chevalet, états parcellaires n°1 à 3 (1991-1994) ; Commune de THOARD, route départementale n°3, P.K. 15,600, reconstruction du pont du Chevalet (1991).	1991 - 1994
1492 W 0022	Acquisition foncière. - Communes de BARRAS et de MIRABEAU, route départementale n°17, reconstruction du pont du carrefour de MIRABEAU, états parcellaires 1 à 7.	1992 - 1994
1492 W 0023	Acquisition foncière. - Commune GREOUX-LES-BAINS, route départementale n°952, aménagement au P.R. 78,500, ravin de la Palud, états parcellaires n°1 à 2 (1992-1994) ; Commune de GREOUX-LES-BAINS, route départementale n°4, aménagement dans le site des gorges de Malakoff, états parcellaires n°1 à 4 (1992-1993) ; Commune de MEOLANS-REVEL, route départementale n°900, déviation du Martinet, rétrocession à la commune (1993-1995) ; Commune de LURS, route départementale n°116, aménagement hydraulique voirie entre les P.R. 2,500 et 3,250 (1993) ; Commune de VOLONNE, route départementale n°404, élargissement au lieu-dit «Les Démesses», rectification du tracé entre les P.K. 1,700 et 1,800 (opération cantonale 1991), états parcellaires n°1 à 2 (1992-1994) ; Commune de CATSELLANE, route départementale n°952, aménagement pont de Taloire, états	1991 - 1995

parcellaires n°1 à 5 (1991-1994).

1492 W 0024

Acquisition foncière. - Commune des HAUTES-DUYES, route départementale n°117, Saint-Estève, P.R. 3,150 - 5,900 (1991-1994) ; Commune de SAUSSES, route départementale n°2202, rectification d'une courbe, P.K. 47,300, états parcellaires n°1 à 2 (1990-1993) ; Commune de DIGNE, route départementale n°20, quartier de Feston (1993-1994) ; Commune d'ENCHASTRAYES, route départementale n°209 (1993) ; Commune de MEYRONNES, La Rochaille (1993-1994) ; Commune de DIGNE-LES-BAINS, route départementale n°12, démolition du mur surplombant la route départementale n°12 et création d'un talus au lieu-dit «Le Péage» (1992-1994) ; Commune de CASTELLANE, route départementale n°952, élargissement d'ouvrages d'art entre les P.K. 2,530 - 2,780 et 2, 940 - 3,040, états parcellaires n°1 à 7 (1989-1994).

1989 - 1994